



LE CONCUBINAGE ET LE PACS - DIGITAL ENCADRÉ

AAA010E

2h15 dont 30 min d'encadrement 350,00 €^{HT}

Objectifs

Connaître les principes du concubinage • Connaître les conséquences juridiques du concubinage • Connaître le PACS

Profil Stagiaire(s)

Collaborateur ou manager souhaitant se familiariser avec le sujet

Profil animateur(s)

Professionnel des sujets abordés dans le module

Concepteur des modules

Ce module a été conçu par des spécialistes de la formation à distance et des sujets :
Banques - Marchés financiers

Contactez-nous

Conseiller formation
09 88 66 10 00
inscriptions@demoss.fr

MODULES

Connaître les principes du concubinage

En France, la notion de concubinage est restée longtemps sans reconnaissance légale. Aujourd'hui, le concubinage est défini comme une union de fait, caractérisée par une vie commune présentant un caractère de stabilité et de continuité, entre deux personnes de même sexe ou de sexe différent, qui vivent en couple. Pour autant, il n'existe pas de statut légal sur les rapports entre concubins. La déclaration de leurs revenus et de leur patrimoine est d'ailleurs différente de celle des couples mariés.

Connaître les conséquences juridiques du concubinage

Les concubins sont soumis à des contraintes juridiques mais disposent d'une certaine liberté, consécutive à des obligations moins contraignantes que celles d'un couple marié. De plus, ils entretiennent des relations particulières avec les tiers (la banque par exemple). Enfin, la rupture d'un couple en concubinage engendre des conséquences juridiques, que nous analyserons.

Connaître le PACS

Institué par la loi du 15 novembre 1999, le Pacte civil de solidarité (PACS) est un régime juridique qui permet d'organiser la vie commune de deux individus. Sur quelles bases ? Dans quelles conditions ? Dans quel but ? Quelles sont les conséquences de ce régime sur le patrimoine des partenaires, sur leur situation sociale et fiscale ?

Structure

Dès validation de son inscription par DEMOS, l'apprenant reçoit par mail une confirmation d'accès sur le « HUB de formation à distance DEMOS ». Cet accès est personnel et sécurisé par un mot de passe.

Durant la validité de son programme, l'apprenant se forme en réalisant, 100% à distance et à son rythme, ses modules eLearning.

A tout moment, il peut solliciter le service d'Assistance Demos pour toute question d'ordre technique ou fonctionnel (prise en main de la solution).

L'apprenant est encadré par le service support Demos qui le suit régulièrement aux étapes clés de sa formation : relance si non connexion, félicitations, suivi individuel de la progression, clôture. Ce service d'encadrement est assuré par mail (messagerie intégrée au HUB).

A l'issue de la validité de son programme, l'apprenant reçoit, par mail, un certificat de réalisation conforme à ses réalisations.

A l'issue de son programme, l'apprenant est invité à répondre à un questionnaire de satisfaction.



LE CONCUBINAGE ET LE PACS - DIGITAL ENCADRÉ

AAA010E

2h15 dont 30 min d'encadrement 350,00 €^{HT}

Méthode pédagogique

Ce module se compose de séquences courtes, structurées, à faire à son rythme. Elles peuvent alternativement concerner des apports de connaissance, des tests de positionnement, des exercices, des moments réflexifs et/ou des quizz de validation.